

Le Défap et le climat : le point sur la compensation carbone

Réduire l'empreinte écologique du Défap : tel est l'objectif du programme en deux volets (limitation des émissions de gaz à effet de serre, et compensation des émissions résiduelles par le soutien à des projets écologiques) dont s'est doté le Défap depuis 2022. Voici un aperçu des résultats du premier projet labellisé « compensation carbone » dans le cadre de ce programme, celui mené au Togo par le Secaar.

Des formes tubulaires en terre, ouvertes sur le dessus et sur un côté, évoquant des cônes de volcans en miniature : au premier abord, ces réalisations n'ont rien de spectaculaire. Dans la région de la Kara, au Togo, où le Secaar (Service chrétien d'appui à l'animation rurale) mène actuellement des

actions d'accompagnement et de sensibilisation en faveur de l'environnement, elles sont pourtant le signe d'un changement profond. Ce sont des « foyers améliorés » : leur but est de limiter la déperdition de la chaleur lors de la cuisson des aliments, de façon à économiser du combustible. De façon traditionnelle, les repas sont préparés sur un petit feu allumé en plein air. Il y faut beaucoup de bois, la fumée qui se disperse en plein vent cause des problèmes de santé aux cuisinières (surtout au niveau des yeux et des poumons), et il n'est pas rare que des étincelles aillent provoquer des incendies. Avec les « foyers améliorés », la consommation de bois de chauffe est réduite de 50% à 70%, ce qui limite la déforestation, et donc le coût pour les villageois.



*Exemple de foyer amélioré construit grâce à l'action du Secaar
au Togo © Secaar*

Réduction de l'empreinte écologique du Défap : les deux axes de travail

Cette action menée par le Secaar est soutenue par le Défap dans le cadre de son programme de « compensation carbone », initié par une décision de son Conseil en janvier 2022. Il s'agissait pour le Défap d'aller jusqu'au bout de la volonté de sauvegarde de la création affirmée dans son programme de travail, et déjà mise en œuvre par le soutien à divers projets en faveur de l'environnement, en réduisant sa propre empreinte écologique. Un programme en deux volets : le premier prévoit une réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités, avec des objectifs ambitieux : -40% d'ici 2030 (par rapport à l'année de référence, à savoir 2021) ; -50% d'ici 2040 et -60% à l'horizon 2050. Le second prévoit de « compenser » les émissions résiduelles en soutenant chaque année des activités destinées à diminuer la production globale de gaz à effet de serre, dans une proportion équivalente à ce que le Défap produit lui-même. Le but étant de parvenir à un bilan égal à zéro : la neutralité carbone.



Exemple de foyer amélioré construit grâce à l'action du Secaar au Togo © Secaar

Pas question, par ailleurs, que cette volonté de sauvegarde de la création se traduise par un frein au développement : avec le projet des « fours améliorés » porté par le Secaar, ce sont aussi les conditions de vie des villageois participant au programme qui sont notablement améliorées. La cuisson des aliments est plus rapide et plus facile, les accidents domestiques et problèmes de santé diminuent. Dans les villages de la région de la Kara où le programme est en cours, les villageois en sont directement acteurs : le Secaar a organisé des ateliers de fabrication de « foyers améliorés », assure le suivi du projet en recueillant des informations auprès de participants... C'est toute la force de la vision portée par le Secaar, réseau de 18 Églises et ONG d'inspiration chrétienne, qui va bien au-delà de la simple notion de « développement durable ». Le Défap en est membre fondateur et l'accompagne

depuis sa création, en 1988 au Bénin. Le Secaar se veut un organisme engagé : pour le droit à la terre, le droit des femmes, pour aider les communautés à faire face aux changements climatiques... À une époque où le développement est souvent vu à travers des indicateurs chiffrés qui tendent à occulter la dimension humaine, le respect des droits fondamentaux ou l'impact environnemental, la grande originalité de ce réseau, qui revendique son implantation dans un milieu chrétien, est de concilier ces diverses dimensions qui semblent s'opposer, en les appuyant sur un solide soubassement spirituel.

Sauvegarder l'environnement et améliorer les conditions de vie



Exemple de foyer amélioré construit grâce à l'action du Secaar au Togo © Secaar

Fait significatif de cette volonté de « développement

holistique », concept cher au Secaar, et qui implique de répondre à tous les besoins humains, du plus matériel au plus spirituel, en considérant que chaque aspect influe sur tous les autres, ce programme des « fours améliorés » est mené en partenariat avec la Division de Lutte contre la Pauvreté (DLP) de l'Église Évangélique du Togo (EEPT). Il s'agit donc bien, tout à la fois de sauvegarder l'environnement et d'œuvrer à une amélioration des conditions de vie des populations locales.



La salle de formation construite au niveau de la ferme-école d'Apédokoè © Secaar

L'action du Secaar comporte par ailleurs un volet « sensibilisation » pour lequel il a doté sa ferme-école d'Apédokoè (située à 80 km au nord-ouest de Lomé) d'une salle dédiée aux formations. La construction de cette salle faisait partie intégrante du projet soutenu par le Défap pour cette année. Là encore, le chantier a été mené avec la volonté de limiter autant que possible l'impact environnemental : utilisation de matériaux locaux pour les briques, équipement

électrique utilisant l'énergie solaire, ameublement fabriqué à partir de bois produit sur place. Une première formation a pu se tenir dans cette salle du 8 au 10 novembre 2023. L'objectif est d'organiser régulièrement de telles rencontres pour les agriculteurs-trices du réseau pour des sessions de recyclage et de découverte des innovations agroécologiques.



Les participants de la première formation organisée à la ferme-école d'Apédokoé © Secaar